

Luxembourg, le 19 décembre 2018

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Monsieur le Ministre de la Santé :

« Dans sa réponse à la question parlementaire n°4064 du 28 septembre 2018, ayant soulevé la possibilité d'une rupture de stock de vaccins antigrippaux suite à la décision des laboratoires Mylan de ne plus fournir le marché luxembourgeois cette saison pour des raisons pécuniaires, Madame la Ministre de la Santé a assuré qu'« actuellement, suivant les informations obtenues auprès des grossistes, ces derniers déclarent avoir suffisamment de vaccins contre la grippe saisonnière en stock pour répondre à la demande au niveau national », pour conclure que « les quantités requises sont disponibles pour répondre aux besoins de la population ».

Or, d'après les informations relayées par la presse, il s'avère que les pharmacies ont été confrontées à des impasses dès début novembre. Entretemps les stocks se sont épuisés complètement, avec la conséquence que notamment les patients à risque n'ont plus accès à ces vaccins.

Dans ce contexte, j'aimerais poser les questions suivantes à Monsieur le Ministre de la Santé :

- Pour quelles raisons le Luxembourg est-il confronté à une rupture de stock, malgré l'assurance contraire des grossistes ?*
- Quelles mesures Monsieur le Ministre entend-il prendre afin de résoudre la problématique au plus vite ?*
- Quelles mesures Monsieur le Ministre entend-il prendre pour éviter qu'une rupture de stock pareille ne se répète à l'avenir ? »*

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.

Max HAHN
Député